



REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION
SECRETARIAT PERMANENT DU CADRE DE CONCERTATION SUR LA MIGRATION

**Rapport de la réunion préparatoire du Cadre de
Concertation sur la Migration,**

Espaces Soleils d'Afrique (ESA), Francophonie.

Niamey, le 23 juillet 2021

DOCUMENT FINAL

Août 2021

Introduction

Dans le cadre de l'organisation de la 6^{ème} Session du Cadre de Concertation sur la Migration, une réunion préparatoire s'est tenue le 23 juillet 2021 à partir de 10h15mn, à Espaces Soleils d'Afrique (ESA) de Niamey, sous la présidence de M. AMADOU Soly, Secrétaire Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration (SP/CCM).

Cette importante rencontre s'est déroulée en présence des représentants des structures centrales et régionales membres du CCM (voir liste en annexes).

La facilitation/modération de cette réunion est assurée par MAHAMAN DAOUDA Abdoul Kader, Consultant.

1. Cérémonie d'ouverture de la réunion

Prononçant son allocution d'ouverture, M AMADOU Soly a tout d'abord remercié tous les participants à cette réunion préparatoire de la 6^{ème} Réunion politique du Cadre de Concertation sur la Migration. Il a ensuite rappelé les objectifs de la rencontre. Il s'agit de i) faire l'état d'avancement de la feuille de route des recommandations de la 5^{ème} Réunion politique du Cadre de concertation sur la migration tenue le 12 juin 2019, ii) dégager les enjeux, les axes prioritaires et les perspectives en tenant compte de la dynamique nouvelle et iii) établir l'agenda international du Pacte Mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières.

Enfin, il a rappelé les points inscrits à l'ordre du jour :

- Présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations de la 5^{ème} réunion du CCM tenue le 12 juin 2019 ;
- Présentation de la Politique Nationale de la Migration ;
- Présentation du Pacte Mondial sur les migrations sûres, régulières et ordonnées ;
- Présentation de la maîtrise d'ouvrages de la gestion des défis migratoires par les collectivités territoriales ;
- Présentation du récapitulatif des rencontres du GTM et du site web du SP/CCM.

Auparavant, Madame Eva ATANASSOVA, représentant la Délégation de l'Union Européenne a, pour sa part, remercié le SP/CCM pour la qualité de l'organisation de cette réunion préparatoire à la 6^{ème} réunion du cadre de concertation sur la migration et à tous les participants pour leur présence effective. Elle a surtout axé son intervention sur l'importance de l'adoption de la Politique Nationale de la Migration et l'appui de l'Union Européenne autour des thématiques de la protection des migrants, la réintégration et reconversion, la sensibilisation et l'appui à la gestion des frontières et la lutte contre la traite des êtres humains, le trafic illicite et la criminalité transfrontalière. .

2. Déroulement des travaux

Les travaux ont été marqués par deux interventions introductives présentées par le Secrétaire Permanent du CCM et 4 communications.

2.1 Exposés introductifs

Les exposés introductifs concernent la présentation des objectifs assignés à cette réunion préparatoire et l'état de mise en œuvre des recommandations de la précédente réunion tenue le 12 juin 2019.

2.1.1 Présentation des objectifs de la rencontre par M. AMADOU Soly, Secrétaire Permanent du CCM.

Le SP/CCM a rappelé aux participants, les trois objectifs inscrits à l'ordre du jour. Il s'agit de :

i) faire l'état d'avancement de la feuille de route des recommandations de la 5^{ème} Réunion politique du Cadre de concertation sur la migration tenue le 12 juin 2019,

ii) dégager les enjeux, les axes prioritaires et les perspectives en tenant compte de la dynamique nouvelle ;

iii) établir l'Agenda international du Pacte Mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières.

2.1.2 Présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la 5^{ème} réunion politique de la CCM par M. AMADOU Soly, Secrétaire Permanent du CCM

Recommandation 2018	Eta de mise en œuvre
Recommandations d'ordre général	
Veiller à disposer d'une législation en conformité avec les normes internationales et veiller à sa vulgarisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption de la loi n°2018-74 du 10 décembre 2018 relative à la protection et à l'assistance aux PDI ; • Adoption d'un plan d'action sur la lutte contre l'apatridie ;
Prendre des Dispositions /Accords pour une gouvernance plus efficace de la migration	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des cadres de la Direction des Migrations en collecte et traitement des données, • la signature du Mémoire d'entente entre l'OIM et le SP/CCM ; • La signature du pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières en décembre 2018 ; • la reconduction du Mécanisme d'Evacuation et de Transit le 24 février 2020; • le plan de réponse humanitaire; • la tenue des réunions des groupes thématiques sur la migration; Adoption de la politique Nationale des frontières.
Veillez à une meilleure coordination et synergie entre les structures nationales et régionales (G5 sahel en charge des questions de sécurité et de migration)	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion ministérielle du MIDWA par visioconférence 2020; • réunion ministérielle de coordination de lutte contre le trafic illicite des migrants à Niamey en 2018
Garantir une dotation financière suffisante des collectivités locales pour renforcer la performance de l'Etat	Création de la Direction des Finances locales au Ministère des Finances
Garantir l'accès de l'UE aux collectivités territoriales	-Etablissement d'une feuille de route pour 2021-2027 avec l'appui de l'UE , afin de permettre aux collectivités d'être considérés comme des acteurs bénéficiant directement de financement des partenaires comme l'UE.
Contribuer à la mise en œuvre de la Charte sur la Migration adoptée en	ARENI, Membre du comité d'incubation pour réfléchir sur la transposition du volet migration dans les PDR et PDC

novembre 2018 par les Collectivités Territoriales Africaines (exercice de leur Rôle et responsabilité)	
S'assurer de la prise en compte des questions migratoires dans les plans de développement des collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none"> • Processus d'intégration des questions migratoires dans le guide d'élaboration des plans de développement ; • Test du guide dans certaines communes d'intervention du ProGem.
Recommandations d'ordre spécifique	
Groupe thématique : Migration irrégulière	
Etablir ou renforcer le plan de gestion des ressources humaines des forces de sécurité déployées sur les postes frontières, tenant compte des besoins en formation induits par cette affectation (Droits humains et Genre, règles communautaires,)	<ul style="list-style-type: none"> • Des formations à l'endroit des forces de défense et de sécurité et Magistrats ; • 539 agents des FSI formés par EUCAP-Sahel Niger de Juillet à Aout 2019 et 452 formés de Janvier à Aout 2020 ; • De 2018 à 2020 326 agents de FDS, policiers et gendarmes ont été formés par l'ONUUDC.
Poursuivre les efforts visant à garantir un meilleur contrôle des espaces désertiques	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des Compagnies mobiles de Contrôle aux frontières et la création des postes fixes ; • déploiement des patrouilles mixtes dans les zones à risque ; • Un bilan de la mise en œuvre de la SNSI disponible ; • Construction de 14 unités de protection civile (maillage territorial) ; • Postes frontaliers de Madama et Séguédine ; • 5 DDPN ont été construites et équipées ; • 09 nouveaux postes frontaliers ont été construits et équipés ; • Elaboration d'un canevas standard pour la collecte et le traitement de l'information migratoire 2020 ; • Renforcement des capacités des DRECM-R et DDECM-R sur la collecte et traitement des données sur la migration.
Groupe thématique : Protection	
Améliorer le dialogue politique avec tous les pays concernés en particulier pour ce qui concerne les enfants non accompagnés (ENA) – (échanges d'informations, établissement des documents de voyage etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Travail avec le Cabinet des Juges des mineurs pour les Mineurs Non Accompagnés ; • Echanges avec les missions permanentes et les bureaux OIM des pays d'origine.
Analyser avec l'ANLTP/TIM les capacités d'identification et d'accueil des victimes de traite et de trafics dont les enfants non accompagnés	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation sur la cartographie des acteurs intervenant dans le domaine de la traite et le TIM ; • Document sur la procédure applicable au référencement et à l'orientation des victimes de traite ; • Centre d'accueil des victimes de traite des personnes créé à Zinder, opérationnel depuis juillet 2019 ; • Deux formations des acteurs de première ligne en matière de protection sur le mécanisme national de référencement des victimes, Discussion en cours avec le

	NAPTIP du Nigeria sur les possibilités de coopération interinstitutionnelle.
Mettre en place un programme spécifique de protection d'investigation et d'appui aux personnes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption de la loi N° 2018-022 du 27 Avril 2018 et son décret 2018-303/PRN/MD/U/L du 30 avril 2018 ; • Validation en septembre 2018, d'un projet de loi sur l'égalité des chances et la réinsertion des personnes handicapées ; • Mise en place d'un Comité chargé de réflexion sur l'harmonisation des textes nationaux ; • adoption d'une stratégie nationale d'éducation des enfants handicapés ; • Adoption de la loi N°062- 2019 du 08 Novembre 2019 et son décret d'application le 12 juillet 2021 ; • 31 janvier 2019, 4000 personnes handicapées ont bénéficié de prise en charge médicale ; • la construction de 100 rampes d'accès ; • la création de 58 classes intégratrices ; • la formation de 2 500 handicapés dans 08 branches du métier de l'artisanat ; • 538 diplômés handicapés directement recrutés à la Fonction Publique.
Assurer le suivi régulier du programme ETM opéré par UNHCR, et poursuivre le plaidoyer auprès des pays de destination.	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des examens des dossiers des sessions d'éligibilité de statut de réfugiés ; • intensification des missions de sélection des profils à réinstaller y compris l'exploitation des couloirs humanitaires ; • Dossiers examinés, cas soudanais à Agadez: 610 ; • A cette date 3361 évacués de la Libye et 2706 départs à la réinstallation et voies complémentaires.
Groupe Thématique : Economie alternative	
Capitaliser les expériences et les dynamiques en cours (entre autre PAIERA, simplification des procédures de mise en œuvre des projets d'appuis, assurer un meilleur ciblage des besoins et des opportunités et potentialités)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des Observatoires des collectivités sur la migration ; • Existence d'un plan de reconversion des acteurs de la migration ; • Rencontres semestrielles d'échanges sur la gestion des défis migratoires ; • les rencontres des cadres de concertation régionaux sur la migration
Alignement et limitation des cadres de concertation au Niveau régional conformément aux textes régissant la décentralisation	A reformuler
Renforcer l'alignement des appuis sur les planifications locales et régionales ;	Les financements qui s'alignent sur l'ANFICT s'alignent obligatoirement sur les PDC et PDR notamment les organisations comme la Coopération suisse, le PNUD; -l'intégration de la thématique migration dans les outils de planification régionale et locale
Groupe thématique : Gouvernance et coordination	
Veiller à disposer d'une législation en conformité avec les normes	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption de la loi n°2018-74 du 10 décembre 2018 relative à la protection et à l'assistance aux PDI ;

internationales et veiller à sa vulgarisation;	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'un plan d'action sur la lutte contre l'apatridie.
Prendre des Dispositions /Accords pour une gouvernance plus efficace de la migration	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des cadres de la Direction des Migrations en collecte et traitement des données, la signature du Mémorandum d'entente entre l'OIM et le SP/CCM ; • La signature du pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières en décembre 2018 ; • la reconduction du Mécanisme d'Evacuation et de Transit le 24 février 2020; • le plan de réponse humanitaire; • la tenue des réunions des groupes thématiques sur la migration; Adoption de la politique Nationale des frontières.
Veillez à une meilleure coordination et synergie entre les structures nationales et régionales (G5 sahel en charge des questions de sécurité et de migration)	Processus d'intégration des questions migratoires dans le guide d'élaboration des plans de développement, -Test du guide dans certaines communes d'intervention du ProGem
Garantir une dotation financière suffisante des collectivités locales pour renforcer la performance de l'Etat	Création de la Direction des Finances locales au Ministère des Finances;

2.2 Communications :

Les communications présentées aux cours des travaux portent sur :

2.2.1 La Politique Nationale de la Migration (PNM) par Dan Elhadji ABDOU, Chef de Division Personnes Déplacées Interne, Direction des Migrations

Dans son intervention, M. ABDOU a présenté la Politique Nationale de la Migration 2020-2035 et son plan d'actions quinquennal adoptée par décret n°2020-744/PRN/MISP/D/ACR du 28 septembre 2020.

On retient de cette présentation les points suivants : Le Champ de la Politique Nationale de la Migration du Niger, ses domaines d'intervention qui s'articulent autour des thématiques relatives à (i) La gouvernance de la migration incluant les aspects politiques, juridiques, institutionnels et sécuritaires, (ii) Le respect des droits des migrants (es), particulièrement le droit à la protection et à l'assistance et (iii) La migration et le développement.

Il a poursuivi sa communication en développant la vision de la PNM, les objectifs (global et spécifiques), les trois (3) axes stratégiques (Exploitation des opportunités liées à la migration, la protection et l'assistance aux migrants, aux réfugiés et aux populations d'accueil), et la gestion des flux migratoires), les résultats, le mécanisme de mise en œuvre et de suivi évaluation de la PNM et le plan d'actions pour la mise en œuvre de la PNM.

En effet, ce plan s'articule autour de trois programmes à savoir : (i) le programme « Exploitation des potentialités et des opportunités économiques de la migration », (ii) le programme « Protection des migrants » et celui relatif à la « Gestion des flux migratoire » pour

une durée de quinze (15) ans (2020-2035) et s'exécutera par déclinaisons que sont les plans d'actions quinquennaux

2.2.2. Le Pacte Mondial sur les Migrations sûres, ordonnées et régulières par M. AMADOU Soly, SP/CCM

Pacte Mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM): processus de son élaboration

II. Structuration/composantes du PMM

III. Une synthèse des actions du gouvernement du Niger au regard de la mise en œuvre des objectifs du pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières.

- Depuis la signature du pacte mondiale et même avant la signature, l'Etat du Niger a mis en place des législations, cadres et stratégies au regard des objectifs du pacte ; notamment :
 - La Politique Nationale de la Migration et son plan d'action adoptée en septembre 2020 ;
 - L'adoption de la Politique Nationale de Gestion des Frontières en novembre 2018 ;
 - La coopération entre les différents services diplomatiques et le Gouvernement du Niger pour l'élaboration des documents du voyage. Ainsi, la DST délivre des documents de voyage et sauf-conduits ;
 - La mise en place des postes de police mobiles pour contrôler les flux ainsi que le Plan National de contingence pour la Gestion de Crises aux Frontières (PNC-GCF) adopté le 7 février 2020 par un arrêté pris en Conseil des Ministres au titre du ministère de l'Intérieur ;
 - L'Initiative 3N pour la sécurité alimentaire et le soutien au développement durable ;
 - La Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique ;
 - La création des Compagnies mobiles de Contrôle aux frontières (CMCF) ;
 - L'application de la Loi N° 2015-36 relative au trafic illicite de migrants ;
 - La stratégie nationale de lutte contre la migration irrégulière et son plan d'action adopté en mars 2018;
 - L'Ordonnance 2010-86 relative à la lutte contre la traite des personnes et la création de l'ANLTP-TIM etc.

IV. Suivi de la mise en œuvre du pacte mondial : niveau global, régional, et national

La mise en œuvre du PMM est un processus dirigé par les Etats.

- Les rôles importants des acteurs non étatiques (par exemple, les migrants, la diaspora, les OSC, les universités, les autorités locales, le secteur privé, les syndicats, les parlementaires, les institutions nationales des droits de l'Homme, les médias, etc.).
- Le soutien de l'ensemble du système des Nations Unies - Réseau des Nations unies sur les migrations

2.2.3 La maîtrise d'ouvrage de la gestion des défis migratoires par Mahamadou MALIKI, Secrétaire Général du Conseil régional de Tahoua

Monsieur MALIKI a axé son intervention à partir d'une expérience vécue dans la région de Tahoua. Il a particulièrement développé sa communication sur le contexte migratoire & projections, la mise en place d'un Observatoire Communal /régional de la Migration, Actions menées, les résultats enregistrés, les difficultés, défis et enfin les perspectives.

Il a souligné que cette expérience sur la maîtrise d'ouvrage de la gestion des défis migratoires a été conduite par le Conseil régional de Tahoua avec la contribution des différentes municipalités concernées et des enseignants-chercheurs de l'Université de Tahoua.

2.3.4 Le récapitulatif des rencontres du Groupe Technique sur la Migration (GTM) et la présentation du site web du SP/CCM par MOUNKAILA YOUNOUSSI Youssoufa, Chargé de Communication et des Relations Publiques du SP/CCM

Dans son intervention, le chargé de Communication du SP/CCM a tenu à rappeler les objectifs du GTM, les réunions virtuelles et présentielles organisées au cours de la période 2020 et 2021(13 février 2020, 16 avril 2020, 5 juin 2020, 25 Août 20230, 28 janvier 2021, 11 mars 2021 et 9 juin 2021).

Ensuite, il a formulé des recommandations. Il s'agit de :

- Redynamiser le GTM à travers la participation des institutions étatiques, OSC ;
- Faire un focus sur une région par rencontre du GTM;
- Délocaliser les réunions du GTM au niveau des régions ;
- Créer et pérenniser des GTM au niveau des autres régions et assurer le partage de l'information avec le GTM de Niamey ;
- Reverser les recommandations pertinentes issues du GTM à la rencontre du CCM.

Pour terminer son allocution, il a présenté le site web du SP/CCM et surtout les possibilités d'accès aux informations sur la migration qu'il offre aux acteurs intéressés par la question.

Le site du web est : *migration-spccm.ne*

2.3.5 Principaux points des échanges débats entre les participants

Pour l'essentiel, les participants ont demandé des éclaircissements sur les différentes communications et des contributions en vue de l'amélioration des résultats de la mise en œuvre de la feuille route. Ces préoccupations ont porté sur :

- Bonnes appréciations des résultats atteints dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du CCM de juin 2019 ;
- Nécessité actualiser les données statistiques désagrégées par sexes ;
- Faire le point sur l'impact du COVID 19 sur la migration ;
- Concept d'économie participative ;
- Risque de conflit de compétence entre le comité de pilotage de la PNM et le CCM.

A toutes ces remarques et observations, le DG/EC/M/R et SP/CCM ont apporté des réponses claires à la satisfaction de tous les participants, avant de passer aux travaux de groupes en commissions thématiques.

2.3 Travaux des groupes

Les TDR des travaux sont communs à tous les groupes. Il s'était agi pour chacun de remplir les colonnes du tableau, formuler des recommandations et définir des perspectives :

- Groupe 1 : Economie Alternative, la modération est assurée par le représentant de la HACP ;
- Groupe 2 : Gouvernance et coordination, la modération est assurée le SP/CCM ;
- Groupe 3 : Migration Irrégulière, la modération est assurée par le Directeur Général de l'ANLTP/TIM ;
- Groupe 4 : Protection, la modération est assurée, par le Directeur Général de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés.

N.B : les résultats des travaux figurent sur les pages suivantes.

Conformément aux TDRs, les différents groupes ont renseigné leur tableau respectif en faisant bien ressortir les avancées enregistrées, les perspectives, les nouvelles activités et formulé des recommandations (générales et spécifiques) pour l'exercice 2020-2021.

Les résultats de chaque groupe ont fait l'objet de débat et d'enrichissement au cours de la séance en plénière.

SYNTHESE DES RESULTATS DES TRAVAUX DE GROUPES

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU CADRE DE CONCERTATION SUR LA MIGRATION		
Recommandation 2021	Défis	Perspectives
RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL		
Promouvoir une Migration sûre et ordonnée (dont la protection des droits des migrants)	Recrudescence de la migration irrégulière, du trafic illicite des migrants, de la traite des êtres humains et de la violation des droits des migrants	Mise en œuvre du pacte mondial sur les migrations sûres, ordonnées et régulières signé par le Niger en décembre 2018; Mise en œuvre de la PNM;
S'assurer que les CT continuent de bénéficier des financements des partenaires techniques et financières à travers les Coopérations, la HACP et les partenaires nationaux	Baisse de l'appui budgétaire et technique due à la crise sanitaire et de ses conséquences sur la coopération	L'augmentation de l'appui budgétaire et facilitation des procédures de financements des partenaires techniques et financières ? aux collectivités territoriales
Vulgarisation de la Charte sur la Migration adoptée en novembre 2018 par les Collectivités Territoriales Africaines (exercice de leur Rôle et responsabilité)	Augmentation de la xénophobie envers les populations migrantes, criminalisation du fait migratoire, réduction de la migration à la dimension sécuritaire, conditionnalités de l'aide publique au développement à la mise en œuvre des politiques de retour et de réadmission des migrants	Poursuite de la mise en œuvre de la charte adoptée en 2018 par les CT
Doter le Secrétariat Permanent du Cadre de Concertation sur la Migration d'un bâtiment	Manque d'efficacité voire d'efficience dans la mise en œuvre des attributions du SP/CCM	Accélérer la construction d'un bâtiment pour le SP/CCM
RECOMMANDATIONS D'ORDRE SPECIFIQUES		
GROUPE THEMATIQUE: MIGRATION IRREGULIERE		

Etablir ou renforcer le plan de gestion des ressources humaines des forces de sécurité déployées sur les postes frontières, tenant compte des besoins en formation induits par cette affectation (Droits humains et Genre, règles communautaires, ...)	Méconnaissance des droits des migrants et durée aléatoire du personnel aux postes d'affectation	Renforcement des capacités conjointes des forces de sécurité des pays frontaliers. Création d'une police spécialisée; Mise en œuvre de la Politique Nationale des Frontières
Poursuivre les efforts visant à garantir un meilleur contrôle des espaces désertiques	Multiplication des voies de contournement pour la migration irrégulière et la traite des personnes	Identification et contrôle des nouvelles routes migratoires
Réviser la loi 2015-036 relative aux TIM	La non-conformité de certaines dispositions de la loi 2015-036 du 26 Mai 2015 relative aux TIM aux instruments juridiques internationaux ; Absence d'un décret d'application général.	Procéder à la révision de la loi 2015-036 relative au Trafic Illicite des Migrants tout en tenant compte des instruments juridiques de l'espace CEDEAO
Accélérer le processus d'adoption du plan d'action sur le TIM et élaborer un plan d'action sur la traite des personnes	Plan d'action sur le TIM non adopté, absence du plan d'action sur la traite des personnes	l'adoption du plan d'action sur le TIM et la conception du plan sur la traite
Mettre en place un système harmonisé de collecte des données sur la TP et le TIM spécifiquement et sur la migration en générale	Absence des données harmonisées sur la TP et le TIM spécifiquement et sur la migration en général	Réalisation et publication d'analyse périodique des données migratoires, Accélération du projet de centralisation des données au niveau de l'INS
Créer une unité mixte d'investigation compétente en matière de TP et TIM	Faible niveau de coopération entre acteurs de la chaîne pénale	Mise en place d'une unité mixte d'investigation en matière de TP et TIM
Sensibiliser les acteurs sur l'importance de la coopération judiciaire en matière pénale	Faible recours aux mécanismes de coopération judiciaire en matière pénale	Vulgarisation les services offerts par les dispositifs de coopération judiciaire
Sensibiliser la population sur les risques liés à la migration irrégulière	Recrudescence de la migration irrégulière et la multiplication des voies de contournement par les migrants	Intensification des campagnes de sensibilisation
Renforcer la gestion des frontières	Gestion des flux migratoires	Mise en place de comite mixte frontalier (FDS et communauté frontalière) pour le

Lutter efficacement contre la corruption et les réseaux criminels		partage de l'information; Mise en œuvre effective de la PNM et de la PNF
Renforcer les mécanismes de migration légale en facilitant la délivrance des documents de voyage	Lourdeur administrative dans l'obtention des documents de voyage	Facilitation des procédures d'obtention des documents de voyage valides
GROUPE THEMATIQUE: PROTECTION		
Améliorer le dialogue politique avec tous les pays concernés en particulier pour ce qui concerne les enfants non accompagnés (ENA) – (échanges d'informations, établissement des documents de voyage etc.) ;	Manque de cadres de dialogue et de concertation sur les questions migratoires en particulier celles relatives aux ENA	Facilitation du dialogue entre les institutions des pays concernés par les ENA.
Analyser avec l'ANLTP/TIM les capacités d'identification et d'accueil des victimes de traite et de trafics dont les enfants non accompagnés;	Sous-capacité opérationnelle pour l'identification, l'enregistrement, le référencement et l'accueil des victimes migrants et en particulier des ENA	Dotation de l'ANLTP/TIM de capacité opérationnelle; Organisation d'une visite du centre d'accueil des victimes de traite de Zinder
Mettre en place un programme spécifique de protection d'investigation et d'appui aux personnes vulnérables	Faiblesse du dispositif de protection des migrants et insuffisance de points d'information sur les routes migratoires et les lieux de transit	Mise en œuvre effective du décret d'application de la loi n°062-2019 du 08 novembre 2019
Assurer le suivi régulier du programme ETM opéré par le gouvernement et l'UNHCR, et poursuivre le plaidoyer auprès des pays de destination.	la réinstallation systématique des évacués de la Libye	Renforcement des capacités de la Commission Nationale d'éligibilité au statut des réfugiés et de son secrétariat

		permanent en vue de la tenue des sessions d'éligibilité; Révision de la loi sur l'asile au Niger;
Créer un environnement favorable pour une économie formelle	Promouvoir l'économie formelle	Sensibilisation de la population;
Renforcer l'application des textes sur les travailleurs migrants	Accès au travail décent des migrants	Application effective de la convention internationale sur les droits des migrants et les membres de leur famille au Niger
Renforcer l'accès aux services sociaux de base aux migrants	L'accès à la protection sociale	intensification des campagnes de sensibilisation et création des guichets de proximité pour l'offre des services sociaux de base aux migrants
Intensifier la vulgarisation des textes sur la protection des migrants	Accès à l'information fiable sur la protection	Dissémination de l'information à travers l'organisation des missions de terrain et le site du CCM
GRUPE THEMATIQUE: ECONOMIE ALTERNATIVE		
Actualiser/renforcer la mise en œuvre de la stratégie de formation et d'accompagnement des CT	Renforcement continu des capacités des acteurs locaux (élus, chefferie, ST, OSC) dans la gestion de la migration	poursuite de la capacitation des acteurs locaux dans la gestion des défis migratoires
Evaluer les approches de gestion des défis migratoires développées par la HACP et le PROGEM		
Valoriser les expertises locales acquises dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage au profit des autres collectivités (Approche par les pairs)		
Organiser des journées régionales sur la migration avec la participation du niveau central	l'interaction entre le niveau central et le niveau local (collectivités)	Renforcement de l'interaction entre le niveau central et le niveau local (collectivités)
Assurer la participation active des collectivités aux travaux du CCM (innovation et bonnes pratiques)		

Etablir et actualiser régulièrement la cartographie des partenaires présents et potentiels		
Organiser des rencontres avec les partenaires sur les priorités et les thématiques de développement local	Identifier les partenaires de mise en œuvre	Elaboration périodique d'une cartographie des acteurs et des actions mises en œuvre
Organiser des revues périodiques sur les interventions des partenaires	Maitrise des interventions des partenaires par les collectivités	Tenue annuelle des revues
Organiser un recensement de la diaspora à travers le HCNE et les points focaux	Mieux connaître sa Diaspora ; Mieux se faire connaître par sa Diaspora;	Organisation du deuxième forum de la diaspora
Identifier les leaders des différents villages et tribus à l'extérieur	Mobilisation des partenaires et la Diaspora pour le financement des actions prioritaires des CT	
Organiser des échanges avec les leaders de la Diaspora (visites, rencontres, groupes WhatsApp)		
Orienter la Diaspora vers les priorités d'investissements économiques des collectivités	Comment canaliser les investissements de la Diaspora	Orientation de la diaspora vers des investissements à grande échelle
Clarifier les modalités de financement des initiatives portées par la diaspora		
Organiser des actions de plaidoyer	Poursuite de la recherche de financement non satisfaits des acteurs de la reconversion	Intensification du plaidoyer pour la recherche des fonds aux acteurs de la reconversion
Elaborer des dossiers de projets/microprojets		
Evaluer le niveau de satisfaction des acteurs reconvertis		
GROUPE THEMATIQUE: GOUVERNANCE ET COORDINATION		
Actualiser l'étude sur le cadre juridique et institutionnel sur la migration	Inadaptation du cadre juridique et institutionnel par rapport aux tendances migratoires et aux dispositifs juridiques internationaux	Accélération de l'étude
Prendre connaissance de l'étude sur la diaspora en cours financée par la Coopération Suisse et analyser les recommandations que l'on peut faire siennes, si appropriées.	Méconnaissance des réalités de la diaspora, de ses projets d'investissements pour le pays d'origine et absence de données fiables	Accélération du processus

Organiser un deuxième forum de la diaspora	Méconnaissance des réalités de la diaspora, de ses projets d'investissements pour le pays d'origine et absence de données fiables	Mobilisation de la diaspora à s'investir dans l'organisation de la tenue du deuxième forum sur la diaspora
Redynamiser le bureau d'accueil et d'orientation du MAE/C/IA/NE	Méconnaissance du bureau d'accueil et d'orientation par les potentiels migrants	Vulgarisation des services offerts par le bureau d'accueil et d'orientation
Renforcer la coopération entre les régions frontalières	Expulsions croissantes à la frontière algérienne	Poursuite de dialogue avec les autorités algériennes
Formaliser les relations de coopération entre les Etats frontaliers et les communautés frontalières	Faiblesse de la coopération entre les Etats frontaliers et les communautés transfrontalières	Signature d'accords entre les Etats et entre les communautés transfrontalières
Renforcer la discussion entre la CEMAC, la CEDEAO et l'Algérie par rapport aux expulsions croissantes Spécifiquement pour la problématique de la frontière algérienne,	Expulsion massive des migrants de diverses nationalités vers le Niger	Réintégration des expulsés nigériens avec de programmes durable
renforcer le dialogue au sein de la CEDEAO pour adopter une position commune	l'application effective des textes communautaires à savoir le traité révisé de la CEDEAO	Participation du Niger au dialogue de la CEDEAO, du MIDWA etc.
Poursuivre la création des postes de police transfrontaliers et les rendre opérationnels tel que prévu dans le plan d'action (sous-programme 3.3 du PA PNM)	Insuffisance et non-opérationnalité des postes de police transfrontaliers	Renforcement du maillage territorial
instaurer des compagnies mobiles en appui aux postes fixes		
Veiller au respect des mandats et attributions mentionnés dans les textes.	Maintien des mandats selon les textes	l'application stricte des textes
Créer et rendre opérationnels les cadres de concertation régionaux et locaux et renforcer les structures déjà existantes	Articulation entre les structures du niveau central et celles du niveau régional	Mise en place des espaces de concertation au niveau régional et local

Garantir la complémentarité entre les initiatives locales et régionales existantes et les nouvelles initiatives centrales	Affaiblissement des initiatives locales et régionales existantes au profit des nouvelles institutions déconcentrées	Renforcement de la synergie des actions entre le niveau central et décentralisé
Pérenniser les observatoires et capitaliser les réussites		Appropriation et extension des bonnes pratiques à d'autres localités et capitalisation des acquis
Veiller à l'appropriation des rôles et responsabilités des différents acteurs.	Appropriation des rôles et responsabilités des acteurs institutionnels dans le cadre de la mise en œuvre de la PNM	Vulgarisation continue de la PNM aux différents acteurs
Veiller à l'alignement des PTFs sur le PA de la PNM Meilleure coordination par l'Etat des interventions des PTFs sur le terrain	L'alignement des PTFs sur les priorités de l'Etat	Vulgarisation du contenu de la PNM aux partenaires de mise en œuvre des projets et programmes
Organiser une table ronde réunissant les différents partenaires aux fins d'assurer une mobilisation des ressources	Mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la PNM	la tenue d'une table ronde réunissant les partenaires pour la mise œuvre de la PNM
Veiller à la prise en compte de la question migratoire au sens large dans le PDES 2022-2026 et les autres politiques sectorielles	L'intégration de la question migratoire dans le PDES et les autres politiques sectorielles	suivi de l'intégration de la dimension migration dans les outils de planification nationale
Création d'un nouveau cadre de coordination qui fusionne CNLTP, l'ANLTP et le CCM en matière de coordination	Insuffisance de synergie entre les acteurs en lien avec la traite et le TIM	Renforcement de la coordination des acteurs en lien avec la TP et le TIM
Encourager les initiatives de coopération bilatérale et multilatérale (entraide judiciaire, partage et échange d'information, extradition etc.)	Faible niveau de coopération entre les pays d'origines de transit et de destination des victimes de TP et migrants objets de trafic	Facilitation de la coopération bilatérale interinstitutionnelle comme celle de ANLTP/TIM et NAPTIP du Nigeria
Accélérer la mise en œuvre du nexus développement-humanitaire Inclusion sociale, cohésion sociale	La gestion de la migration mixte	Facilitation de l'implémentation du nexus développement-humanitaire Inclusion sociale, cohésion sociale
Vulgariser le guide d'élaboration des PDR /PDC révisé	Pression sur les ressources; Insuffisance d'expertise au sein des collectivités pour prendre en compte la dimension migration dans les PDC et PDR	Renforcement des capacités de collectivités dans la prise en compte de la migration dans les PDC et PDR

Tirant la conclusion de la rencontre préparatoire de la 6ème réunion du CCM, le SP/CMM a remercié tous les participants pour la qualité et la pertinence des enrichissements apportés ainsi que des nouvelles recommandations formulées pour la feuille de route 2021-2022.

Il les a assurés que les résultats issus de la présente réunion seront intégralement pris en compte dans l'élaboration des rapports à soumettre à l'appréciation des participants aux réunions technique et politique prévues pour le Vendredi, 6 Août 2021 à Niamey.

Fait à Niamey, le 03 août 2021

Le Secrétaire Permanent

SOLY AMADOU

REUNION PREPARATOIRE DU CADRE DE CONCERTATION

Espace Soleils d'Afrique (ESA), Francophonie,

Niamey, 23 juillet 2021

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Institution	Numéro de téléphone	E-mail
1	Rabiou Nafiou	MI/D	96972539	Rabnaf52@gmail.com
2	Abdoul Kader M.Daouda	Modérateur	90364900	Daouda_20@yahoo.fr
3	Caroline Nanzer	Coop Suisse	80066358	Caroline.nanzer@eda.admin.ch
4	Eva Atanassova	D.U.E	70257780	eva.atanassova@eeas.europa.eu
5	Laila Eddouieb	CICR	80064052	leddouieb@icrc.org
6	Konaté Mahamane Aboubacar	FAFPA Tahoua	96294499	Konateaboubacar887@gmail.com
7	Boubacar Hamidou	HACP	96286129	boubakayna@yahoo.fr
8	Tambandia Abdoulaye	OIM/MECC	96140499	Atambandia@iom.int
9	Roger Balima	Eucap-Sahel	92199477	Roger.balima@eucap-sahel.eu
10	Linda Conings	Eucap-Sahel	80060552	Linda.conings@eucap-sahel.eu
11	Babacar Sall	SP/CCM	99730085	Cosall13@hotmail.fr
12	Ari Gana Fatoumi	OIM/Niger	80066573	agmamadou@iom.int
13	Mahamadou Maliki	CR/Tahoua	96599374	mmalik.tah@gmail.com
14	Seini Abdou S	GIG/ProGem	96991200	seini.salhatou@giz.de
15	Sttefen Mueller	GIZ/ProGem	94574977	steffen.mueller@giz.de
16	Ousmane Mamane	ANLTP/TIM	96897314	ousmamane75-mo@gmail.com
17	Chaibou M Touzoukou	SG/CR/Zinder	96597582	chaiboutouzoukou@yahoo.fr
18	Abdou Salam Hamidan	SG/CR/Agadez	98353636	hamidansalam@gmail.com
19	Mahamadou Abdoukarim	SG/CR/Maradi	96987753	Mahamadoukarim200@gmail.com
20	Abarchi Boubé	SG/CR/Dosso	90004709	boubeabarchi@yahoo.fr
21	Ibrahim Kiamogo	SG/CR/Tillaberi	96197225	cregionaltillaberi@yahoo.fr
22	Aboubacar Lamine	GRASPI	98584172	Laminea405@gmail.com

23	Bachirou Ayouba	HCR	92185875	ayoubati@unhcr.org
24	Yacouba Soukeradjou	DRECM-R/Agadez	96990922	soukeradjou2008@gmail.com
25	Garba B.M.Lawan	GIZ/APM	87509441	mahamane.garba@giz.de
26	Maman Lawal Mamane	DRECM-R/Zinder	96070897	Lawaly2m@gmail.com
27	Mme Boubacar Kadi Alfari	DDECM-R/T/A	97607475	alfarikadi2@yahoo.fr
28	Mme Moha Binta Maiga	Chef Div SFM	96876272	maigabinta@gmail.com
29	Mme Djimarao Djamila	DRECM-R/Niamey	99101510	Jamilaallahassane1@gmail.com
30	Mme Issoufou Mariama	DDECM-R/Dosso	96883945	MM-00066@gmail.com
31	Alain Adikan	USTN	96971250	adikanalain@yahoo.fr
32	Issaka Abdou Ali	SG/CR/Diffa	89044888	Issaka273@gmail.com
33	Arma Yaou Maman	DRECM-R/Diffa	96561503	armayaou@yahoo.fr
34	Maman Sadissou Laouali	ONU DC	96883531	laouali.sadissou@un.org
35	Yali Harouna	USTN	96013697	yaliharouna1057@yahoo.fr
36	Kabirou Hassan	DRECM-R/Tahoua	96522276	mohamedkabirou0@yahoo.fr
37	Nourou Kimba	UNFPA	90888906	Kimba@unfpa.org
38	Dan Elhadji Abdou	Direction des Migrations	96490682	adanelhadji@gmail.com
39	Malangoni Ibrahim	DGECM-R/MI/D	96277270	ibrabba@yahoo.fr
40	Ali Abdourahmane Laouali	CRN	94287559	Alilaouali455@gmail.com
41	Mallam Abas	D.U.E	96890466	Abas.mallam@eeas.europa.eu
42	Moussa Habou	ONU Femmes	92804674	Habou.moussa@unwomen.org
43	Ahmed Zaina	CAB/PM	96978886	zainaahmedh@yahoo.fr
44	Christina Atekmangoh	OIM	80066617	chatekmangoh@iom.int
45	Issaka Ide Leila Mariama	ARENI	92577355	leilaidissaka@gmail.com
46	Gisele Menye	OXFAM/GDDH	80061263	gisele.menye@oxfam.org
47	Zina Omar	Coop Suisse	96029689	zina.issoufa@eda.admin.ch
48	Moutari Ali Chetima	CIAUD	96997164	amchetima@ciaud.ca
49	Amadou Almoustapha	ONG DIKO	96228048	ongdiko@gmail.com
50	Moussa Saley Z Moctar	DRECM-R/Maradi	97564344	moctarroi@gmail.com
51	Monica Perez Olea	APM/GIZ	74033191	monica.perezolea@giz.de
52	Moumouni Djida	MPF/PE	96965108	mdjide@gmail.com
53	Omar Diallo	FAFPA	96640064	ododiallo@gmail.com

54	Abdrahamane Beidari Ibrahim	MT/A	96543417	ab_ibrahim1@gmail.com
55	Ismael Alila	CADEL	97692748	ismaelalila@gmail.com
56	Dan Habou Saidou	CADEL	96741403	danhabousaidou@gmail.com
57	Tahirou Issaka Yamba	Chauffeur Dosso	94103320	
58	Mounkaila Zakari Yaou	MFP/RA	97070777	aliestag1@gmail.com
59	Ousseini Oumarou	Chauffeur Maradi	84702415	
60	Idi Malam Tchiroma	Chauffeur Diffa	90371380	
61	Mamoudou Idi	Garde	96398061	
62	Moustapha Souley	Garde	99271919	
63	Mme Guisso Lailata	Ministère de l'emploi	96433501	lailatoualfari@yahoo.fr
64	Oumarou Awal	BIT	96051381	oumarou@ilo.org
65	Adamou Soumana Halimatou Saadia	SP/CCM	88466046	halimatousaadia@yahoo.fr
66	Boube Mona	SP/CCM	96249439	mona.boube@yahoo.com
67	Pumar Helena	CRE	80096750	helena.pumar@cuzroja.es
68	Limone Luigi	ONU DC	99716268	luigi.limone@un.org
69	AbdoulKarim Aboubacar	Direction des Migrations	90580616	kamam-big@yahoo.fr
70	Tchemogo Salifou	Chauffeur Tillaberi		
71	Namassa Ousmane	SP/CCM	96236867	namassaousmane@gmail.com
72	Moussa Tinni Roukaya	SP/CCM	89020688	moussatinniroukaya@gmail.com
73	Fidele Kikan	UNICEF	80066035	fkikan@unicef.org
74	Mme Jamila Mahamadou	CNDH	80631522	Mahamadoujamila909gmail.com
75	Soly Amadou	SP/CCM	90733626	soliamadou@yahoo.fr
76	Aghali Abrid	Chauffeur Agadez	90223101	
77	Mahamadou Hachimou	Chauffeur Tahoua	96968098	
78	Salissou Lawali	Chauffeur Zinder	96313142	